



ALERTE MEDIA

Programme de renaturation des villes : l'Unep se félicite de ce plan ambitieux et appelle le gouvernement à aller plus loin avec une application concertée et planifiée

Paris, le 15 juin 2022

Pour aider les citoyens à affronter la canicule qui s'annonce, et les autres à venir, le gouvernement, par la voix d'Olivia Grégoire, a annoncé un programme ambitieux de renaturation des villes doté d'un fonds de 500 millions d'euros. Cette mesure a pour ambition de lutter contre les effets d'îlots de chaleur dans les centres urbains, et de protéger les populations au fil d'épisodes caniculaires qui s'annoncent plus récurrents et intenses d'année en année.

L'Unep (Union Nationale des Entreprises du Paysage), qui a porté avec conviction cette proposition auprès de l'ensemble des candidats aux élections présidentielles et législatives 2022, se félicite d'avoir été entendue par le nouveau gouvernement. Cette décision répond à un besoin urgent d'accompagner les collectivités territoriales dans la végétalisation de leurs espaces urbains.

Laurent Bizot, président de l'Unep, déclare : « *L'Unep attend désormais que cette annonce soit assortie d'une véritable stratégie et d'une feuille de route pour accompagner les collectivités. Il existe autant de façons de renaturer la ville qu'il existe de villes. Sans une réflexion aboutie, et une planification précise, ce fond important consenti à l'adaptation de nos villes ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau. Le renforcement de la place du vivant ne se fera que dans le temps long.* »

Ce fond peut permettre d'initier des aménagements pérennes et réfléchis à l'échelle de la ville, sur de nombreux territoires. L'Unep se tient donc à la disposition du gouvernement pour établir et adapter cette stratégie, aux côtés des urbanistes, des paysagistes-concepteurs, des écologues et de l'ensemble des acteurs qui œuvrent à rendre la ville plus résiliente.



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

www.lesentreprisesdupaysage.fr

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.



CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 – akaiava@hopscotch.fr

Tina Meunier / 01 58 65 01 21 – tmeunier@hopscotch.fr

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Ariane Selinger / 01 42 33 90 92 - aselinger@unep-fr.org